

2016

**REGLEMENT DES CONCOURS
D'OBEISSANCE - BREVET
(Programme F.C.I.)**



**CENTRALE
CANINE**

COMMISSION
D'UTILISATION
NATIONALE
CHIENS
DE BERGER
ET DE GARDE

7.8 Classe débutant (Brevet National d'obéissance)

7.8.1 Exercices et coefficients.

Numéro	Exercice	Coeff.
1	Sociabilité – impression générale	1
2	Absence couchée à vue (1mn)	1
3	Suite au pied en laisse	1
4	Suite au pied sans laisse	1
5	Rappel	2
6	Rapport d'objet	1
7	Saut de haie	1
8	Positions	2
	Total	10

7.8.2 Exercices de la classe débutant (Brevet National d'Obéissance).

EXERCICE 1 - Sociabilité – impression générale.

Coeff.1

Réalisation : Le conducteur se présente au juge, le chien en laisse, en position de base. Après présentation d'usage, le juge devra s'assurer de la sociabilité du chien, en le caressant légèrement, en tournant autour de lui, sans geste de provocation.

Cet exercice n'a pas pour but de déstabiliser le chien avant son parcours, mais permet de s'assurer de son comportement social. Cette action ne devra en aucune manière s'éterniser.

Directives de jugement :

Agressif = Éliminé

Nerveux, méfiant, toujours sur sa réserve. Qualificatif : Suffisant / Bon

Pour juger l'impression d'ensemble, la volonté du chien à travailler et à obéir aux ordres est primordiale. Le contact et la précision sont aussi importants que le côté naturel des mouvements du conducteur et du chien. Pour obtenir une bonne appréciation, le chien et son conducteur, doivent présenter un travail d'équipe qui reflète la joie de travailler ensemble et un bon esprit sportif. Le comportement pendant et entre les épreuves influence la note d'impression générale.

Si le chien quitte le terrain ou se soulage sur le ring, la note d'impression sera nulle. Si le chien n'est plus contrôlé ou quitte son conducteur pendant ou entre les exercices (même une fois) mais reste sur le terrain, la note maximale sera 7 points.

A la fin de la présentation, le conducteur enlève la laisse, et la remet au commissaire. Elle lui sera rendue en fin de parcours.

EXERCICE 2 - Absence couchée (1mn), conducteur à vue.

Coeff.1

Commandements : « Couché », « Reste », « Assis »

Réalisation : Le conducteur place son chien à l'endroit indiqué par le commissaire, en position de base (Assis au pied du conducteur). Sur ordre du commissaire, le conducteur met le chien en position « Couchée », puis s'éloigne d'environ 20m, se retourne et s'immobilise, face au chien, pendant 1 minute. Après autorisation, le conducteur retourne à son chien, et sur ordre du commissaire, le reprend en position de base.

Directives de jugement : Un chien qui ne se couche pas (2 ordres), se lève, s'assied ou rampe plus que la longueur de son corps avant la fin de l'exercice, 7 points maximum seront attribués.

Chien se déplace de 5m, reste 5 points.

Conducteur se déplace d'un pas, pour faire recoucher le chien = Cdt Sup.

EXERCICE 3 – Suite au pied, avec laisse.

[Coeff . 1]

Commandements : « Au pied »

Un commandement « au pied » peut être donné :

- au départ de la marche
- aux changements de direction
- aux demi-tours
- au changement d'allure
- après les arrêts.

Réalisation : La suite au pied est testée au pas normal avec 1 virage à gauche et 1 virage à droite, 1 ½ tour et 2 arrêts en marche normale. Elle est également jugée, à allure rapide, mais seulement en ligne droite sur environ 10m. L'exercice se termine par une marche au pas normal. Le chien, doit suivre spontanément, à gauche du conducteur, son épaule au niveau du genou gauche du conducteur et en suivant une ligne parallèle. Le conducteur bougera les bras de façon naturelle en, marchant.

Le conducteur peut choisir le ½ tour à droite ou à gauche. Le « demi-tour allemand » est aussi accepté (le chien peut faire le tour du conducteur par la droite mais en restant très près). Le conducteur doit, en faisant demi-tour (180°) revenir approximativement sur la ligne de l'aller. Les virages à droite ou à gauche doivent être des angles droits (90°). Le conducteur ne doit pas tourner la tête, bouger les épaules ni utiliser le langage corporel.

Quand le conducteur s'arrête, le chien doit prendre immédiatement la position de base « au pied » sans commandement.

Tous les chiens d'un test ou d'un concours devront exécuter la suite au pied selon le même schéma.

Directives de jugement : Commandement supplémentaire : - 2 points

Le chien traîne, s'écarte, devance et gêne le conducteur, ne s'assoit pas à l'arrêt, manque de dynamisme, de communication, n'exprime pas de plaisir au travail. Qualif : B maxi

Autres fautes : à l'appréciation du juge.

EXERCICE 4 – Suite au pied sans laisse

[Coeff . 1]

Commandements : « Au pied »

Un commandement « au pied » peut être donné :

- au départ de la marche
- aux changements de direction
- aux demi-tours
- au changement d'allure
- après les arrêts.

Réalisation : La suite au pied est testée au pas normal avec 1 virage à gauche et 1 virage à droite, 1 ½ tour et 2 arrêts en marche normale. Elle est également jugée, à allure rapide, mais seulement en ligne droite sur environ 10m. L'exercice se termine par une marche au pas normal. Le chien, doit suivre spontanément, à gauche du conducteur, son épaule au niveau du genou gauche du conducteur et en suivant une ligne parallèle. Le conducteur bougera les bras de façon naturelle en marchant.

Le conducteur peut choisir le ½ tour à droite ou à gauche. Le « demi-tour allemand » est aussi accepté (le chien peut faire le tour du conducteur par la droite mais en restant très près). Le conducteur doit, en faisant demi-tour (180°) revenir approximativement sur la ligne de l'aller. Les virages à droite ou à gauche doivent être des angles droits (90°). Le conducteur ne doit pas tourner la tête, bouger les épaules ni utiliser le langage corporel.

Quand le conducteur s'arrête, le chien doit prendre immédiatement la position de base « au pied » sans commandement.

Tous les chiens d'un test ou d'un concours devront exécuter la suite au pied selon le même schéma.

Directives de jugement : Commandement supplémentaire : - 2 points

Le chien traîne, s'écarte, devance et gêne le conducteur, ne s'assoit pas à l'arrêt, manque de dynamisme, de communication, n'exprime pas de plaisir au travail. Qualif : B maxi

Autres fautes : à l'appréciation du juge.

EXERCICE 5 - Rappel au pied

[Coeff. 2]

Commandements : « Couché », « vient » (1 fois), « Au pied »

Réalisation : Sur indication du commissaire, le conducteur couche son chien et se déplace à 20-25m dans la direction qui lui est indiquée. Le conducteur, sur ordre du commissaire, appelle son chien. Le nom du chien peut être inclus dans l'ordre de rappel, mais le nom et l'ordre doivent être étroitement combinés afin de ne pas donner l'impression de donner 2 ordres séparés.

Directives de jugement : Il est important que le chien réponde avec envie au rappel ; il doit se déplacer rapidement et garder l'allure, au moins un trot rapide. Un déplacement lent est une faute. La race sera prise en compte pour juger la vitesse. S'il est donné plus d'un ordre de rappel, la note maximale sera TB max. Au troisième rappel, Bon max. Si le chien se déplace de plus d'une longueur de son corps avant le rappel, la note maximale est de 8 points.

EXERCICE 6 - Rapport d'objet

[Coeff . 1]

Commandements : « Apporte », « Donne », « Au pied »

Réalisation : Après le début de l'exercice, le commissaire tend l'haltère choisi par le conducteur. (Haltère bois ou métal, du club ou du conducteur, qui devra être déposée, au préalable sur la table prévue à cet effet). Sur ordre du commissaire, le conducteur lance l'objet à 5m environ. Lorsqu'il en reçoit l'ordre, le conducteur demande au chien de rapporter l'haltère. Trois tailles d'objet doivent être disponibles, la taille devrait être adaptée à celle du chien mais le conducteur a le droit de choisir n'importe quelle taille. L'objet bois ne doit pas peser plus de 450g, et 200g pour l'objet métallique.

Directives de jugement : L'accent doit être porté sur la volonté du chien à suivre les ordres, la vitesse et le fait de prendre le plus court chemin à l'aller comme au retour.

Lâcher de l'haltère : Si le chien lâche l'objet mais le reprend de lui-même, la note maximale est 8. Si un ordre « apporte » supplémentaire est nécessaire, la note est très bon maximum. Si le chien lâche l'objet à côté du conducteur et que celui-ci peut le prendre sans faire un pas, la note tombe à 7 points maximum à condition que le chien prenne la bonne position de base. Si l'objet tombe par la négligence du conducteur après l'ordre de remise, la note maximale est de 7 points.

Mâchonner ou mordre l'haltère : Si le mâchonnage est important, un maximum de 7 points peut être octroyé. Un mâchonnage très important ou la rupture de l'objet entraîne le raté de l'exercice (0 point). Aucune pénalité ne sera cependant appliquée si le chien prend une meilleure prise en gueule (1 ou 2 fois).

EXERCICE 7 - Saut de haie

[Coeff . 1]

Commandements : « Reste », « Viens ou Saute », « Au pied ».

Réalisation : Le conducteur, sur ordre, laisse le chien devant la haie (2 à 4m), contourne la haie et va à 2-4 m de l'autre côté et rappelle le chien pour lui faire sauter la haie sur ordre du commissaire. Le chien doit sauter et prendre la position de base « au pied ». La hauteur de la haie est de l'ordre de la hauteur de l'épaule du chien. Cependant, la hauteur maxi est de 50 cm. Le conducteur est autorisé à avancer devant la haie, avant le rappel, et ensuite rejoindre la position finale (2 à 4m) pendant le rappel.

Directives de jugement : L'exercice commence quand le conducteur quitte le chien et se termine quand le chien est « au pied » et que le commissaire a annoncé « fin d'exercice ».

L'accent doit porter sur la volonté du chien à obéir, l'allure du chien et le respect du le plus court chemin vers son conducteur. Si le chien touche la haie, même légèrement en sautant, la note maximale est 8. Si le chien prend appui sur la haie, (Très Bon Max).

Si le chien renverse le sautoir (Bon Max).

Si le chien refuse le saut, l'exercice est raté (0 point).

EXERCICE 8 – Positions

[Coeff . 2]

Commandements : « Couché », « Reste », « Assis », et/ou gestes.

Réalisation : Le conducteur fait coucher son chien sur ordre du commissaire au départ. Le conducteur peut rester à côté du chien, ou se déplacer devant, face au chien. Le chien doit changer 2 fois de position (assis, couché), mais rester à l'emplacement de départ. L'ordre des positions doit être : assis, couché. Le commissaire montrera au conducteur l'ordre de changement de position sur un panneau ou un écran électrique. Le commissaire restera à une distance d'environ 3 à 5m du chien. Le conducteur pourra utiliser voix et signaux de la main (les gestes devront être brefs et simultanés).

Après le dernier ordre, le conducteur retourne, sur ordre, à côté du chien et le fait asseoir (sur ordre). Une limite est marquée derrière le chien par une ligne imaginaire reliant 2 marqueurs.

Directives de jugement : Le juge notera la vitesse d'exécution, la précision, la tenue des positions et la distance d'avancée ou de recul du chien. Pour avoir des points, le chien ne doit pas bouger plus de sa longueur (dans quelque direction que ce soit) à partir de sa position de départ. Tous les mouvements s'additionnent. Si le chien n'exécute pas une position sur les 2, la note maximale est de 7. S'il n'exécute pas 2 positions, l'exercice est raté.

Si le chien s'assied avant que le conducteur revienne, la note maximale est 8. Un usage intensif de la voix et des signes exagérés, continus ou trop longs de la main, seront pénalisés. Un troisième ordre pour une position peut être donné mais cette position est alors perdue. La première fois qu'un 2^{ème} ordre doit être donné sur une position, la note est diminuée de 2 points. Ensuite, la note est réduite d'un point à chaque fois.